



Fédération des jeux de paume Wallonie - Bruxelles.

F.J.P.W.B.

F16

ENGAGEMENT

L'organisateur, à savoir

engage l'équipe inscrite en division

du cercle

à une lutte amicale qui aura lieu le à heures

à la éliminatoire de son Grand Prix / tournoi (*)

qui aura lieu le à heures

avec finale le à heures

qu'il organise sur le ballodrome de

(*) Supprimer la mention inutile.

Conditions :

Fait àle.....

en deux exemplaires dont un pour le cercle engagé et l'autre à renvoyer à l'organisateur par retour du courrier, après signature pour accord.

Pour l'organisateur,

Pour accord du cercle,

Le secrétaire,

Le secrétaire,

Signature

Signature

Nom et prénom.....

Nom et prénom.....

Le présent engagement est conclu entre les deux parties dans le respect des dispositions reprises aux articles 28, 29 et 30 du Titre XX.